


DEPARTEMENT DE HAUTE-SAVOIE ----- Arrondissement de Saint-Julien-en-Genevois	EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CIAS USSES ET RHÔNE  Séance du 10 juin 2020	
<u>Nombre de Conseillers :</u>  En exercice : 17 Présents : 12 Absents : 5 Pouvoirs : 3 Votants : 15 Pour : 15 Contre : 0 Nul : 0 Abstention : 0  <b>N° CIAS-16/2020</b>	L'an deux mille vingt, le <b>dix juin à dix-huit heures trente</b> , le Conseil d'Administration du Centre Intercommunal d'Action Sociale Usse et Rhône dûment convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, en salle Jean XXIII, à Frangy, sous la présidence de <b>Monsieur André-Gilles CHATAGNAT</b>  <b>Date de convocation : 3 juin 2020</b>  <b>Présents :</b> Mesdames Carole BRETON, Marthe CUTELLE, Marie-Chantal FIGUET, Marie-Antoinette SIMON, Claude STOUBENFOLLE, Martine VEYRAT ; Messieurs Bernard CHASSOT, André-Gilles CHATAGNAT, Marc COUZON, Paul COTTERLAZ-RANNARD, Jean-Pierre LONG, Joseph TRAVAIL.  <b>Absents excusés :</b> Mesdames Anne-Marie BAILLEUL, Céline FILET, Martine FONTE (pouvoir à Paul RANNARD), Carine LAVAL, (pouvoir à André-Gilles CHATAGNAT) ; Monsieur Jean VIOLLET (pouvoir à Carole BRETON).  M. Bernard CHASSOT est désignée secrétaire de séance	

Envoyé en préfecture le 22/06/2020  
Reçu en préfecture le 22/06/2020  
Affiché le   
ID : 074-200070852-20200610-CIAS\_16\_2020-DE

**OBJET : FINANCES :** Transfert financier entre l'EHPAD et le CIAS dans le cadre des travaux de construction du nouvel EHPAD.

Vu la délibération n°15/2020 du CIAS en date du 10/03/20 approuvant le budget prévisionnel.

Considérant que le CIAS a engagé les entreprises devant réaliser les travaux du futur EHPAD, c'est-à-dire des entreprises d'assistance à maîtrise d'ouvrage, de maîtrise d'œuvre et des cabinets d'études techniques.

Considérant que la CC Usse et Rhône achète les terrains d'assiette du futur EHPAD et que le CIAS en porte la construction, à travers son budget principal et son budget annexe EHPAD.

Considérant que, au sein du CIAS, les dépenses ont, depuis l'engagement du projet, toutes été supportées par le budget principal (BP).

Considérant que, à la suite d'échanges et d'analyses financières avec les services de la DGFIP de Haute-Savoie et ce à la demande du CIAS Usse et Rhône, les coûts de maîtrise d'œuvre et de travaux seraient supportés par le budget annexe (BA) EHPAD du CIAS.

Considérant qu'il y a lieu de partager les frais déjà engagés en ce qui relève des dépenses du budget principal du CIAS et de son budget annexe.

Le Président du CIAS rappelle les dépenses engagées dans le cadre de l'EHPAD du Val des Usse. Il propose de les répartir entre le BP-CIAS et le BA-EHPAD en attribuant les études géotechniques du sol ainsi que l'assistance à maîtrise d'ouvrage au BP-CIAS et celles relatives à la maîtrise d'œuvre et aux travaux au BA-EHPAD. Il en dresse la synthèse suivante :

Entreprise	Objet	Montant	Date	Payeur
ELYFEC	Coordination Sécurité et Protection de la Santé pour construction d'un EHPAD-Situation 2	857,64 €	25/11/2019	BA-EHPAD
BUREAU VERIT	Contrôle technique pour construction d'un EHPAD-Situation 3	1 700,47 €	25/09/2019	BA-EHPAD
INGENIUS	Maîtrise d'œuvre construction d'un EHPAD-Situation 2	22 567,55 €	09/09/2019	BA-EHPAD
SPC	Maîtrise d'œuvre construction d'un EHPAD-Situation 2	22 771,32 €	09/09/2019	BA-EHPAD
SOL ETUDE	Etude géotechnique de conception EHPAD	360,00 €	02/09/2019	BP-CIAS

*Le Président certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte, informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de la présente notification*

SEMCODA.	AMO-Conducteur opération EHPAD-Situation n°1	22 384,03 €	27/08/2019	BP-CIAS
STUDIS Ingénieur	Maîtrise d'œuvre construction d'un EHPAD	6 039,00 €	30/07/2019	BA-EHPAD
SOL ETUDE	Etude géotechnique de conception EHPAD	2 592,00 €	30/07/2019	BP-CIAS
GIRALDON INGENI	Maîtrise d'œuvre construction d'un EHPAD	4 544,10 €	23/07/2019	BA-EHPAD
CE2T	Maîtrise d'œuvre construction d'un EHPAD	4 544,10 €	23/07/2019	BA-EHPAD
INGENIUS	Maîtrise d'œuvre construction d'un EHPAD	16 096,08 €	08/07/2019	BA-EHPAD
SPC	Maîtrise d'œuvre construction d'un EHPAD	16 096,08 €	08/07/2019	BA-EHPAD
ELYFEC	Coordination Sécurité et Protection de la Santé pour construction d'un EHPAD-Situation n°1	509,54 €	08/07/2019	BA-EHPAD
BUREAU VERIT	Contrôle technique pour construction d'un EHPAD-Situation 2	841,88 €	08/07/2019	BA-EHPAD
BUREAU VERIT	Contrôle technique pour construction d'un EHPAD-Situation n°1	985,12 €	08/07/2019	BA-EHPAD
BRIERE Bureau d	Maîtrise d'œuvre construction d'un EHPAD-Situation 2	12 558,24 €	14/05/2020	BA-EHPAD
STUDIS Ingénieur	Maîtrise d'œuvre construction d'un EHPAD-Situation 3	5 540,40 €	29/04/2020	BA-EHPAD
GIRALDON INGENI	Maîtrise d'œuvre construction d'un EHPAD-Situation 3	12 392,26 €	22/04/2020	BA-EHPAD
ATELIER PAYSAGE	Maîtrise d'œuvre construction d'un EHPAD-Situation 1	3 649,50 €	22/04/2020	BA-EHPAD
INGENIUS	Maîtrise d'œuvre construction d'un EHPAD-Situation 4	11 842,60 €	15/04/2020	BA-EHPAD
CE2T	Maîtrise d'œuvre construction d'un EHPAD - Situation 2	14 702,40 €	15/04/2020	BA-EHPAD
SPC	Maîtrise d'œuvre construction d'un EHPAD-Situation 4	11 842,60 €	15/04/2020	BA-EHPAD
INGENIUS	Maîtrise d'œuvre construction d'un EHPAD-Situation 3	32 174,93 €	04/02/2020	BA-EHPAD
SEMCODA.	AMO-Conducteur opération EHPAD-Situation n°2	11 332,73 €	04/02/2020	BP-CIAS
SOL ETUDE	Etude géotechnique création EHPAD	1 320,00 €	29/01/2020	BP-CIAS
GIRALDON INGENI	Maîtrise d'œuvre construction d'un EHPAD-Situation 2	7 329,60 €	22/01/2020	BA-EHPAD
SPC	Maîtrise d'œuvre construction d'un EHPAD-Situation 3	32 238,07 €	22/01/2020	BA-EHPAD
STUDIS Ingénieur	Maîtrise d'œuvre construction d'un EHPAD-Situation 2	4 900,80 €	22/01/2020	BA-EHPAD
BRIERE Bureau d	Maîtrise d'œuvre construction d'un EHPAD-Situation 1	11 888,10 €	22/01/2020	BA-EHPAD
REZ'ON	Maîtrise d'Œuvre construction d'un EHPAD-Situation 1	1 829,70 €	22/01/2020	BA-EHPAD

Le Président du CIAS informe que le coût total est de 298 430,84 € et que la répartition proposée est de :

- 37 988,76 € pour le BP du CIAS, soit 12,73 %, qui restent affecté au BP-CIAS,
- 260 442,08 € pour le BA-EHPAD, soit 87,27 %, à demander au BA-EHPAD en subvention.

Il informe que des recettes de FCTVA ont été créditées, d'un montant total de 21 441,00 €. Il propose d'appliquer le même ratio pour répartir les recettes soient :

- 2 729,33 € (12,73 %) qui restent affectées au BP-CIAS,
- 18 711,67 € (87,27 %) à déduire de la subvention demandée au BA-EHPAD.

Le Président propose que la subvention demandée au BA-EHPAD à reverser au BP-CIAS sera donc de 241 730,41 €.

*Le Président certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte, informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de la présente notification*

Le Président indique que les marchés relatifs à la maîtrise d'œuvre et aux travaux seront transférés du BP-CIAS au BA-EHPAD.

Le Président souligne que des factures sont encore payées par le BP-CIAS et qu'il conviendra de refaire un état des lieux à l'automne 2020 une fois les transferts de marchés réalisés.

**Le Conseil d'Administration, après en avoir délibéré :**

**VALIDE** la proposition du Président du CIAS consistant à faire supporter les frais relatifs à la maîtrise d'œuvre et aux travaux au budget annexe de l'EHPAD.

**DEMANDE** que soit versé une subvention de 241 730,41 € du budget annexe de l'EHPAD du Val des Ussets au budget principal du CIAS.

**CONFIRME** que ces crédits en recette sont inscrits au budget principal 2020, compte 7551.

**NOTIFIE** la présente délibération à la Trésorerie de Frangy-Seyssel et à la DGFIP de Haute-Savoie.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an susdits.

Par délégation du Président,  
André Gilles CHATAGNAT


Envoyé en préfecture le 22/06/2020

Reçu en préfecture le 22/06/2020

Affiché le



ID : 074-200070852-20200610-CIAS\_16\_2020-DE